

Lundi

DL

17 octobre 2016

GRAND PÉRIGUEUX

AGENDA

Billie Holliday se raconte mardi à l'Odyssée

PAGE 36

LE TEMPS

Aujourd'hui



Demain



PAGE 34

PÉRIGUEUX-PARIS

3



Faute de passagers et déficitaire, la ligne Périgueux-Paris joue sa survie jeudi. Les financeurs vont-ils remettre la main au portefeuille ? PHOTO ARCHIVES DL

Le doute plane toujours au-dessus de la ligne

Ludovic IBARZ et M. B.
redactiondl@dordogne.com

Comme chaque fin d'année, le doute plane sur l'avenir de la ligne aérienne Périgueux-Paris, d'autant qu'il ne reste plus qu'un an à la convention qui lie les Périgourdiens à Twin-Jet. Jacques Auzou a prévenu le 30 juin en conseil communautaire : « Soit on décide avant le 31 décembre et l'avion s'arrête en juillet, soit on prend une décision le 30 juin ». C'est jeudi que tout pourrait se jouer : les financeurs du déficit de la ligne (Grand Périgueux, Département, CCI, Agglo de Bergerac) évalué à 1,355 M€ cette année, et la compagnie aérienne se réunissent pour parler de 2017 et plus - ils auraient déjà assuré leurs apports pour l'exercice écoulé.

Le Département confirme son appui

Les regards se tournent d'abord vers le Grand Périgueux qui a obtenu la compétence aéroport en 2015 et met plus de 750 000 euros au pot (1) - le plus gros de la participation. Si son président Jacques Auzou n'a pas souhaité évoquer ce sujet avant la réunion, son état d'esprit ne devrait pas être éloigné de ce qu'il disait le 30 juin. Il défend le maintien de la ligne, mais s'inquiète de l'enga-

■ L'avenir de la ligne Périgueux-Paris va se jouer jeudi.

■ Les principaux financeurs se montrent discrets avant d'aborder les discussions.

■ Le maire de Périgueux défend bec et ongle « une liaison nécessaire pour la Dordogne ».

gement financier des autres partenaires, après le retrait de l'Etat qui mettrait 450 000 €.

L'autre principal promoteur, c'est le Département pour 474 500 euros. « Notre position est claire, nous suivrons celle prise par la Grand Périgueux », rassure Germinal Peiro, président du conseil départemental.

« La situation, tout le monde la connaît. La ligne coûte 2,2 millions et attire 7 000 passagers par an [Ndlr : 7 600 en 2013 et 2014 mais, 5 600 en 2015 et sans doute pas beaucoup mieux cette année], calcule Germinal Peiro. Pour moi, ce problème de ligne aérienne ne concerne au fond que le centre du département. Si on prend la moitié Est et

le grand quart Sud-Est de la Dordogne, les gens vont vers Brive, qui propose trois allers-retours vers Paris. Dans le nord, les gens vont prendre le TGV à Angoulême et dans l'extrême sud, ils vont directement à Bordeaux, que ce soit à la gare Saint-Jean ou à Mérignac ».

Lui-même avoue d'ailleurs prendre souvent l'avion en Corrèze, « où je croise beaucoup de Périgourdiens ». Plus que l'avion, c'est le train que Peiro attend avec impatience : « La ligne à grande vitesse [Ndlr : attendue pour juillet] permettrait de rallier Périgueux à Paris en 3 h 30. En sens inverse, le trajet se fera en 4 h 30. Il faut que l'on obtienne cette liaison à tout prix ».

On sent donc qu'il n'est pas très chaud pour continuer ad vitam. Mais en attendant, le seul lien direct avec Paris reste la très chère voie des airs et il sait que la réunion à venir est cruciale.

La CCI plus que tentée par un Bergerac-Paris

Le troisième sponsor de la ligne, c'est la CCI (2) qui participe pour 90 000 euros au déficit du Périgueux-Paris. Comme Auzou, Christophe Fauvel, son président, n'a pas répondu à nos sollicitations. Peut-être n'a-t-il pas voulu jeter de l'huile sur le feu, gardant encore en mémoire sa passe d'armes avec le patron de l'Agglo

par média interposés, en juillet. Le président du Grand Périgueux avait taillé la chambre lors du conseil communautaire, en soulignant que « partout, ce sont les CCI qui s'occupent des aéroports, ils ne trouvent que l'on a une CCI très bergeracoise sur plein de sujets. Elle n'a qu'une obsession : obtenir une ouverture Bergerac-Paris ».

Le président de la CCI avait répliqué le lendemain en dénonçant la sortie publique mais aussi « la gestion catastrophique de la liaison aérienne » par l'Agglo depuis sa reprise en 2008. Fauvel qui avait souhaité une baisse de la participation de la CCI, n'a pas non plus caché son envie d'ouvrir un Bergerac-Paris qui selon lui, coûterait « au moins deux fois moins cher » vu le succès de l'aéroport de Roumazières.

Mais on ne sait pas si son scénario se base sur une ligne d'affaires - ce qu'elle est aujourd'hui avec des rotations en semaine - ou sur une ligne touristique - qui tournerait les fins de semaines et pendant les vacances - et attirerait une autre clientèle que les patrons et politiques qui sont quasiment les seuls à pouvoir s'offrir un vol à bord du Beechcraft de Twin-Jet.

Et si on se lançait dans le covoiturage aérien ?

Les discussions s'annoncent chaudes jeudi, alors que le déficit semble toujours se creuser. Le Grand Périgueux ne paraît pas avoir réussi à booster la fréquentation de la ligne, ce qui aurait fait baisser la note, et ne peut pas se permettre d'augmenter beaucoup plus sa participation. Trouverait-il une compagnie moins coûteuse pour une nouvelle convention, si la liaison avec la LGV se fait attendre ? Devra-t-il tout simplement baisser les bras et risquer de voir fuir des entreprises ? Peut-il parier sur le covoiturage aérien qui se développe ailleurs - l'aéroport de Bassillac devenant un simple parking-relais ? Les contribuables apprécieraient.

1. Dont 150 000 € pour l'entretien des équipements de sécurité de l'aéroport
2. Dernier financeur, l'Agglomération de Bergerac verse 41 000 €

Audi : « Je ne suis pas élu de Périgueux et de l'Agglo pour défendre Brive ou Bergerac »

Utilisateur régulier de la ligne avec la capitale où il travaille, Antoine Audi, continue de la défendre bec et ongle. « Je n'ai toujours pas changé d'avis sur le sujet. Elle est nécessaire pour la Dordogne. La supprimer, serait un signal négatif envers les investisseurs, les entreprises périgourdines et même le tourisme à un moment où Lascaux IV va ouvrir et accueillir des milliers de visiteurs, assure le maire de Périgueux. Elle a ses qualités et ses défauts mais tant que le dos-

sier de la LGV n'est pas résolu, elle participe au désenclavement du département ».

« On se demande si tout le monde prend le bus ? »

Et Antoine Audi se veut clair : « Il serait inadmissible que l'on ferme cette ligne. Je ne suis pas élu de Périgueux et de l'Agglo pour favoriser l'aéroport de Brive ou celui de Bergerac qui n'aura jamais la liaison vers Paris ». Pour la réunion de jeudi, Audi se veut optimiste : « Je sens

une prise de conscience concernant le sujet. Il faudra qu'autour de la table, tout le monde parle la même langue ».

Cette année, plus que jamais, l'édile pense qu'« il faudra que les acteurs économiques et politiques fassent preuve de courage. La ligne coûte cher ? Oui, mais lorsque l'on met 8 millions d'euros pour les bus de l'agglo, on ne se demande pas si tout le monde les prend ». Il oublie de préciser que dans les bus, ce ne sont pas seulement les patrons et les politiques qui voyagent.

Grand Périgueux



La ligne aérienne entre Périgueux et Paris accueille en moyenne 6,6 passagers par vol. PHOTO ARCHIVES ARNAUD LOTH

La ligne aérienne gagne une année de répit

PÉRIGUEUX-PARIS Les collectivités ont décidé de poursuivre la délégation de service public jusqu'au 31 décembre 2017. La décision définitive sur l'avenir de la ligne sera prise l'été prochain

NANCY LADDE
n.ladde@sudouest.fr

Une année de sursis. C'est ce qu'a gagné, hier après-midi, la ligne aérienne qui relie Périgueux à Paris. Les élus du Grand Périgueux, du Département, de la Communauté d'agglomération bergeroise, de la Ville de Périgueux et les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) ont décidé de mener la délégation de service public jusqu'à son terme, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2017.

Confiée à Twinjet en 2015 pour trois ans, la délégation ne sera finalement pas dénoncée par les élus. Ainsi, les collectivités et les partenaires se sont engagés à financer le déficit établi à 1,35 million d'euros. Le Grand Périgueux reste le plus grand contributeur, avec 750 000 euros déboursés.

Un nouvel appel d'offres

Aux arguments de gabegie, Jacques Auzou, le président de l'Agglo périgourdine, répond intérieurement : « Nous avons beaucoup d'entreprises dans le département qui bénéficient de cette ligne, a-t-il constaté. Certaines reçoivent des clients du Japon. À Fromarsac, le centre de recherches européen peut aussi ac-

cueillir les ingénieurs étrangers. » Pour lui comme pour Antoine Audi, le maire de Périgueux qui a refusé de s'exprimer hier, fermer la ligne à l'heure d'ouvrir Lascaux 4 apparaît comme une aberration.

Germinal Peiro, le président du Conseil départemental, ne dit pas autre chose : « La ligne coûte cher, mais elle participe aussi à l'attractivité du département. » La collectivité continuera donc à abonder, malgré la loi NoTRE qui a transféré la compétence économique des Départements à la Région.

L'avenir de la ligne est toutefois loin d'être assuré à long terme. Certes, les élus du Grand Périgueux vont relancer un appel d'offres d'ici la fin de l'année pour la mise en place d'une délégation de service public à partir du 1^{er} janvier 2018. Ils examineront ensuite les propositions avant de prendre leur décision définitive.

LGV pas encore satisfaisante

Des contacts ont été noués début septembre avec le PDG d'Air France, le Ribéracois Jean-Marc Janaillac. La

rencontre a tourné autour de la mise en place d'une ligne Hop !, la filiale low-cost d'Air France, et d'une escale sur le trajet Pau-Paris (lire « Sud Ouest » du 15 octobre). « Mais pour que l'avion Paris-Pau atterrisse à Périgueux, il faudrait condamner Tarbes et Lourdes et là-bas, cela ne plaît pas à tout le monde », fait savoir Jacques Auzou.

C'est surtout l'arrivée de la LGV qui est censée rebattre les cartes. « Mais à ce jour, l'offre n'est pas satisfaisante », déplore Germinal Peiro. Le retour de Paris est en effet annoncé en 4 h 20 au lieu de 3 h 30, avec un départ à 17 h 30, jugé bien « trop tôt » pour convenir aux chefs d'entreprises. Le trajet aller, lui, semble en revanche convenir aux élus.

La ligne aérienne pour Paris sera-t-elle au final transférée à Bergerac ? « Le fait est que cela coûterait bien moins cher de lancer une ligne à Bergerac que d'en maintenir une à Périgueux », estimait dans nos colonnes, en avril dernier, Christophe Fauvel (1), le président de la CCI de la Dordogne qui gère l'aéroport de Bergerac. Il lui reste à convaincre le maire de Périgueux et le président du Grand Périgueux. . .

(1) Nous n'avons pas pu joindre Christophe Fauvel, hier soir.

REPÈRES

3 215

C'est le nombre de passagers qui ont transité par la ligne aérienne TwinJet entre janvier et juillet, sur ses 484 vols. En moyenne, la ligne accueille 6,6 personnes par trajet pour 19 places disponibles. Au total, elle accueille 6 500 personnes par an.

2008

C'est l'année de réouverture de la ligne, voulue par l'ancien maire de Périgueux Xavier Darcos. La dernière délégation de service public a débuté au 1^{er} janvier 2015.

475 000

C'est la contribution en euros du Département à la ligne aérienne Périgueux-Paris. La CCI donne 90 000 euros. L'agglomération de Bergerac, 41 000 euros.



LE PIÉTON

A eu la preuve que les cèpes étaient bien arrivés. Hier, il a souri en voyant trois visiteurs bordelais en train de charger leur voiture en plein centre-ville de Périgueux. Ils ont mis au moins cinq minutes pour décider où et comment caler dans le coffre la poche remplie des précieux champignons. « Sur le sac, c'est mieux, non ? » « Bien caler au fond, ils ne bougeront pas ! » « Ah non, là, ça va les écraser. » Le pochon a changé au moins trois fois de place. Pas idéal pour la préservation du goût du chargement. Le Piéton a même failli y mettre son grain de sel et proposer de les placer sur l'un des sièges, à l'arrière de la grosse berline, comme un hôte de marque bien choyé.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Rencontre-lecture. Autour des fables, récits vivants, lectures par le fabuliste Michel de Caurel, auteur de « Les Fables de mon poulailler », à la librairie Les Ruelles, 7, place de l'ancien-Hôtel-de-Ville, à 18 h 30.

Conférence. « Un prêtre à la guerre », par le père Christian Venard, aumônier militaire, salle du Lux, 81, rue Talleyrand-Périgord, à 15 h.

Les Vendredis du patrimoine.

« William Shakespeare », découverte des fonds anciens et patrimoniaux, à la médiathèque Pierre-Fanlac, à 12 h 30. Gratuit.

DEMAIN

Spectacle. Michèle Laroque et Muriel Robin. « Ils s'aiment depuis 20 ans », au Palio de Boulazac, à 20 h 30. De 15 à 55 €. Renseignements et réservations au 05 53 02 40 80.

6^e Salon animalier. Multitude de variétés d'animaux, avec expo, vente de chats, basse-cour, poissons, serpents, lézards, oiseaux et 250 chiots. Au Parc des expositions du Périgord, de 9 à 19 h (également dimanche). Tarifs : 5 € ; 3 € de 5 à 11 ans ; gratuit en dessous de 5 ans.

Fête de l'huître. Organisée par l'Association des anciens joueurs au profit des jeunes du CAP. Dégustation-vente, animation musicale, place Badinter, à partir de 8 h 30.

UTILE

Agence « Sud Ouest ». Rédaction : 7 bis, place Francheville, BP 30 023, 24001 Périgueux Cedex, tél. 05 53 45 24 52 ; fax 05 53 45 24 69 ; e-mail : perigueux@sudouest.fr. Publicité : 7 bis, place Francheville, tél. 05 53 45 24 45.

« C'est une décision court-termiste »

LIGNE AÉRIENNE Christophe Fauvel, le président de la CCI, regrette que seule la liaison Périgueux-Paris ait été envisagée pour l'après-2017

NANCY LADDE
n.ladde@sudouest.fr

Christophe Fauvel, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Dordogne, n'a pu être présent, jeudi, lors de la réunion où les partenaires financiers ont discuté de l'avenir de la ligne aérienne entre Périgueux et Paris. L'homme, qui est également patron du Medef, a toutefois souhaité réagir après l'annonce de la poursuite de la délégation de service public jusqu'à fin 2017 et le lancement d'un nouvel appel d'offres pour 2018. Suite à cette procédure, les élus devraient prendre leur décision finale sur le maintien de cette ligne dont le déficit atteint 1,35 million d'euros (lire « Sud Ouest » de vendredi).

« Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il est vital de conserver une liaison rapide entre la Dordogne et Paris. Je suis solidaire de la décision de conduire la délégation de service public (DSP) jusqu'à son terme », indique Christophe Fauvel sachant que la CCI contribue à hauteur de 90 000 euros. Reste que le président de la CCI se dit inquiet pour l'après-2017. Il juge que la décision, entérinée jeudi est « court-termiste » et « pas très courageuse ».

Il regrette que la possibilité d'une DSP pour une liaison Bergerac-Paris n'ait même pas été envisagée. Christophe Fauvel met en avant les « économies », sans toutefois les chiffrer, qui pourraient être réalisées en faisant partir la ligne de l'aéroport de Roumanière qui compte



Pour Christophe Fauvel, l'enjeu est de conserver une liaison rapide entre Paris et la Dordogne. PHOTO ARCHIVES ARNAUD LOTH

300 000 passagers par an. « On fait un peu trop de politique dans ce dossier », tacle l'homme de football bergeracois. Le département ne peut compter qu'une seule liaison aérienne vers Paris, c'est la Direction générale de l'aviation civile qui donne les autorisations.

Rencontre avec la SNCF

Christophe Fauvel déplore que l'engagement pris auprès du Conseil régional de réduire le déficit de la ligne (1,3 million) ne soit pas respecté. Quant à la participation du Département à hauteur de 475 000 euros, Christophe Fauvel reste pru-

dent. « Avec la loi Notre qui retire la compétence économique, je ne suis pas sûr que cette participation passe le contrôle de légalité », commente-t-il.

Quant au dossier ferroviaire, Christophe Fauvel estime que ce n'est « pas réglé ». « Même si nous avons la LGV en août 2017, il manque aujourd'hui 4 à 5 millions pour rénover la ligne Bergerac-Bordeaux », soutient-il. Avec le président de la Communauté d'agglomération bergeracoise, Dominique Rousseau, il doit rencontrer le directeur régional de la SNCF le 18 novembre pour faire le point sur ce dossier.

LIGNE AÉRIENNE PÉRIGUEUX-PARIS

Fauvel : « Une solution court-termiste risquée »



Pour le président de la CCI, le déficit - de 1,3 M€ - est trop important. « La ligne n'est plus viable », dit-il.

Thomas BRUNET

t.brunet@dordogne.com

Absent jeudi dernier de la réunion cruciale sur l'avenir de la ligne aérienne Périgueux-Paris (lire DL de vendredi), car tenu par des obligations professionnelles (mais représenté par son directeur Pierre Vulin), Christophe Fauvel est finalement sorti de son silence, agacé par la tournure des événements.

Si le président de la Chambre de commerce et d'industrie avoue être d'accord sur le fait de conserver une liaison aérienne avec la capitale et s'il se dit « solidaire » de la décision qui a été prise d'aller au bout de la convention avec Twin Jet, jusqu'au 31 décembre 2017, « car on n'est pas majoritaire », il regrette que les co-financeurs de la ligne s'entêtent à vouloir poursuivre la liaison au départ de Paris, en relançant un nouvel appel d'offres pour une délégation de service public pour la période 2018-2020.

« Des sommets en matière de déficit »

« La solution d'une liaison Périgueux-Paris est court-termiste et fait courir un risque à moyen terme sur une liaison entre la Dordogne et Paris, estime-t-il. Je pense que si l'on veut garder une ligne aérienne, il faut d'abord l'assainir financièrement et vu les sommets que l'on a atteints en matière de déficit, je pense que ce n'est plus viable. »

Le patron de la CCI parle là des 1,355 M€ d'euros de déficit pour cette année. « Soit une augmentation de 30 % en trois ans ! Jusqu'où va-t-on creuser le trou ? C'est 200 € de subvention par passager ! Ce n'est plus tenable. »

Et même si la CCI n'est pas le plus gros financeur - 90 000 € cette année, quand le Grand Périgueux assume 750 000 € et le conseil départemental 450 000 € (1) - sa part a elle aussi grimpé fortement. « Elle est d'abord

Le président de la CCI dénonce l'entêtement des élus à conserver la ligne aérienne vers Paris au départ de Périgueux. Il la juge beaucoup trop coûteuse et milite toujours pour un Bergerac-Paris. Pour l'instant en vain...

passée de 50 000 à 75 000, puis maintenant à 90 000 €, soit une hausse de 80 %. « On était d'accord pour l'augmenter de façon exceptionnelle car elle doit prendre fin en 2017, avec l'arrivée de la LGV à Bordeaux, qui doit nous mettre à 3 h 30 de Paris. Mais pas question de la poursuivre au-delà. »

Pour une liaison Bergerac-Paris

En clair, si le choix d'une nouvelle DSP pour le Périgueux-Paris devait être entériné l'été prochain, la CCI arrêterait de mettre au pot, à l'instar de la communauté d'agglomération de Bergerac. « S'entêter sur cette ligne, c'est dangereux, répète-t-il. C'est empêcher de lancer une autre DSP entre Bergerac et Paris. »

Car voilà ce que souhaite depuis longtemps le président de la CCI : ouvrir une liaison au départ de la performante plateforme de Roumanières, qui possède déjà une quinzaine de destinations en Europe. Ce que refusent catégoriquement les élus de l'agglomération. « Cela réduirait pourtant les coûts. De même, la plateforme de Bassillac n'est plus adaptée au trafic moderne. On l'a encore vu (vendredi) avec le brouillard, qui a empêché l'avion du ministre [Ndlr : Jean-Michel Baylet] de se poser. »

Et ne lui dites pas que les chefs d'entreprise de l'agglomération périgourdine refuseraient de faire 45 minutes de trajets pour venir



Christophe Fauvel continue de plaider en faveur d'une ligne Bergerac-Paris. PHOTOS ARCHIVES DL prendre leur avion. « C'est un faux problème. Ceux qui habitent Bordeaux mettent le même temps pour rejoindre Mérignac, parfois plus ! »

Le « caprice » d'Antoine Audi

Aussi, Christophe Fauvel regrette que lors de la réunion, les partenaires aient « balayé d'un revers de la main la possibilité même de mettre cette ligne à l'étude. C'est une décision absolument pas courageuse ».

Et le président de rappeler qu'« une seule CCI en Dordogne et un seul aéroport étaient des engagements pris depuis plus de douze ans ! La fusion des CCI a été faite, mais il y a toujours deux aéroports... »

Et de fustiger l'attitude « trop partisane » du maire de Périgueux. « C'est un caprice, comme cela avait été le cas avec Darcos en 2008, quand il avait fait rouvrir la ligne. En faisant cela, il met en danger cette liaison vers Paris. J'aurais préféré que les 1,3 M€ soient utilisés pour rénover les lignes TER entre Périgueux, Bergerac et Bordeaux, alors que la LGV doit arriver l'été prochain. »

1- Propriétaire de l'aéroport de Bassillac, la CCI ne fait payer de loyer et assume 50 % de la taxe foncière, soit 45 000 €.

TERRASSON

Kidnappé et séquestré pour une dette de stups

Le scénario est digne d'un polar. Vendredi, sur le coup de 14 heures, quatre hommes originaires de la région lyonnaise ont fondu sur un Terrassonnais et l'ont jeté de force dans le coffre de sa voiture. Ils ont ensuite fait un tour dans le Terrassonnais avec le véhicule avant de revenir à leur point de départ et le violenter. Ils l'ont finalement relâché après l'avoir forcé à leur céder la voiture, un véhicule de société, non sans l'avoir menacé de représailles s'il parlait.

Contre toute attente, l'homme, un habitant du quartier La Borie, a déposé plainte. Il connaissait ses agresseurs. Du moins l'un d'entre eux. Ils étaient tombés ensemble pour un trafic de stupéfiants démantelé en juin 2014 à Terrasson, et avaient tous deux été condamnés en septembre 2015, par le tribunal correctionnel de Périgueux.

Une dette de plusieurs milliers d'euros

Or, le Terrassonnais avait une dette importante (plusieurs milliers d'euros) envers son agresseur présumé. Une dette dont le parquet de Périgueux n'a pas souhaité communiquer le montant exact, mais « suffisamment élevé pour que quatre hommes traversent la France », a noté la magistrate de permanence. C'est cet argent que les quatre Rhodaniens seraient venus récupérer. Ils auraient aussi tenté

d'arracher à leur victime des informations sur l'endroit où se trouvait un autre homme, tombé dans la même affaire, qui leur devait la majeure partie de la dette.

Pour cela, le Terrassonnais aurait été violenté, notamment avec un marteau, et soumis à diverses brimades - comme le vol de son portable et de ses codes de carte bleue.

Quatre mises en examen

Sitôt prévenus, les gendarmes de la brigade de recherches de Sarlat et de la communauté de brigades de Terrasson se sont mis en quête des quatre hommes signalés. Ils les ont cueillis sur le coup de 21 heures, à la suite d'une surveillance.

En garde à vue, ils ont partiellement reconnu les faits, tout en les minimisant. Le parquet de Périgueux a ouvert une information judiciaire et les quatre mis en cause ont été présentés à un juge d'instruction. Ils ont été mis en examen pour enlèvement et séquestration en vue de commettre un délit, extorsion par violence, vol aggravé et menaces. L'instigateur présumé (qui se trouvait alors détenu, en régime de semi-liberté) et l'un de ses comparses ont été placés en détention provisoire ; les deux autres hommes, jusque-là inconnus de la justice, sous contrôle judiciaire.

Mathilde TOURNIER

PÉRIGUEUX

Collision au feu rouge route d'Angoulême

Un accident entre deux automobiles s'est produit vers 10 h 30 hier devant un feu tricolore de la route d'Angoulême. Une Ford Focus a percuté par l'arrière une Dacia qui marquait l'arrêt au feu rouge. La conductrice de la Ford, âgée de 25 ans, a été transportée au centre hospitalier de Périgueux avec des douleurs aux cervicales et à l'oreille gauche. Le conducteur de la Dacia était indemne.

SAINT-GEORGES

Ivre et vexé, il tire sur le volet de son voisin

Il était environ 2 heures, dans la nuit de samedi à dimanche, quand les policiers du commissariat de Périgueux ont reçu un coup de fil d'un habitant de la rue Pierre-Magne, quartier Saint-Georges. Un voisin, complètement ivre, venait de tirer un coup de feu en direction de sa maison !

Peu de temps auparavant, son fils âgé de 17 ans avait remarqué ce voisin affalé sur le rebord d'une fenêtre de la maison. Le jeune homme lui avait demandé de partir, avant de fermer le volet roulant de la fenêtre. Mais l'homme l'a mal pris, est parti chez lui, avant de revenir avec une petite carabine de 4,5 mm. Il a alors tiré un coup en direction de la fenêtre. Le petit plomb - équivalent à celui d'une carabine de fête foraine - a traversé le volet roulant et s'est écrasé contre la fenêtre.

Arrivés sur place, les policiers se sont discrètement déployés dans la rue. Ils n'ont pas tardé à repérer l'homme, qui est sorti de son appartement sans se douter de leur présence. Un peu avant 3 heures du matin, ils l'ont interpellé et placé en garde à vue.

Convoqué au tribunal en janvier

L'homme, âgé de 31 ans et déjà connu de la police, avait un taux d'alcool dans le sang de 2,42 grammes par litre de sang. Pour « mise en danger de la vie d'autrui », « dégradation de biens privés » et « port d'arme illégal », il sera convoqué au tribunal le 10 janvier prochain selon la procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC).

M. T.